

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Retiré

AMENDEMENT

N ° DN256

présenté par

Mme Santiago, Mme Rabault, Mme Pic et Mme Thomin

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 29 par la phrase suivante :

« Afin de faire connaître les dispositifs du Plan Famille 2 au plus grand nombre de familles de militaires, une équipe de communication dédiée sera adjointe au directeur du projet du plan Famille. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à favoriser la publicité autour des différents dispositifs prévus par le deuxième volet du Plan famille. En effet, beaucoup de militaires et de familles de militaires ne connaissent pas l'existence de ce Plan Famille, et d'autres connaissent quelques dispositions, mais pas toutes. Une équipe de communication dédiée exclusivement à la publicité du Plan Famille permettrait ainsi de mieux faire connaître l'ensemble des dispositifs via des campagnes sur les réseaux sociaux ou autre.